

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Séance du 16 novembre 2020

**DATE DE LA CONVOCATION**

06 Novembre 2020

Nombre de conseillers en exercice :  
36 Titulaires et 7 Suppléants

Titulaires présents : 31  
Suppléants votants : 0  
Pouvoirs : 4  
Total votants : 35

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 16 novembre 2020**

**L'an deux mil vingt  
Et le 16 novembre à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de Communes.

**Membres Titulaires présents :**

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX, Jean-Luc VINGERDER (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUIS, Nathalie SAULZET (Huisseau-sur-Cosson), Dimitri BRUNEAU, Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr), Patricia HANNON (Maslives), Nathalie BINVAULT, Gilles CLEMENT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GILBAUD (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Fabienne GENDRIER (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Julien MARCILHAC (Saint-Claude-de-Diray), Mireille BIZERAY, Didier HEITZ (Saint-Dyé-sur-Loire), Stéphane FRIAUD, Elisabeth GUIBERTEAU, Jacky HERNANDEZ, Christian LALLERON, Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan), Christophe HENRY (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

**Membres Suppléants présents à voix délibérative :**

**Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :**

Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Claire CAILLON (Huisseau-sur-Cosson),  
Christine SOUCHET a donné pouvoir à Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan),  
Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Christophe HENRY (Thoury),  
Judith DUPLESSY a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray).

**Membres Titulaires absents ou excusés :-**

Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne).

**Membres Suppléants présents sans voix délibérative :-**

**Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord) a été désignée secrétaire de séance.**

46\_DM1\_PSPG

**Objet : Décision modificative n°1 du budget PSPG de Saint-Laurent-Nouan dans le cadre de la liquidation judiciaire de l'entreprise SOMIVAL (Mandataire) et de l'admission en créance éteinte de la somme restant due à la CCGC.**

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la liquidation judiciaire de l'entreprise SOMIVAL, la Communauté de communes du Grand Chambord était créditrice d'un montant de 47 817.57 € HT (soit 57 381.09 € TTC) et que par la délibération précédente, la créance à vocation à être éteinte.

Cette situation n'ayant pu être anticipée au moment du vote du budget, Monsieur le Président propose donc la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b> FONCTIONNEMENT</b>				
D-023 : Virement à la section d'investissement	48 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>48 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-8542 : Créances éteintes	0.00 €	48 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0.00 €</b>	<b>48 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>48 000.00 €</b>	<b>48 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b> INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	48 000.00 €	0.00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>48 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2132 : Immeubles de rapport	48 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>48 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>48 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>48 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>-48 000.00 €</b>		<b>-48 000.00 €</b>

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** la décision modificative n°1 du PSPG de Saint-Laurent-Nouan relative à la liquidation judiciaire de l'entreprise SOMIVAL (Mandataire) et l'admission en créance éteinte de la somme restant due à la CCGC.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Extrait certifié conforme.

Le Président :



Gilles CLEMENT